

1987.

SEPTIÈME BANQUET ANNUEL

DES ANCIENS ÉLÈVES

DE

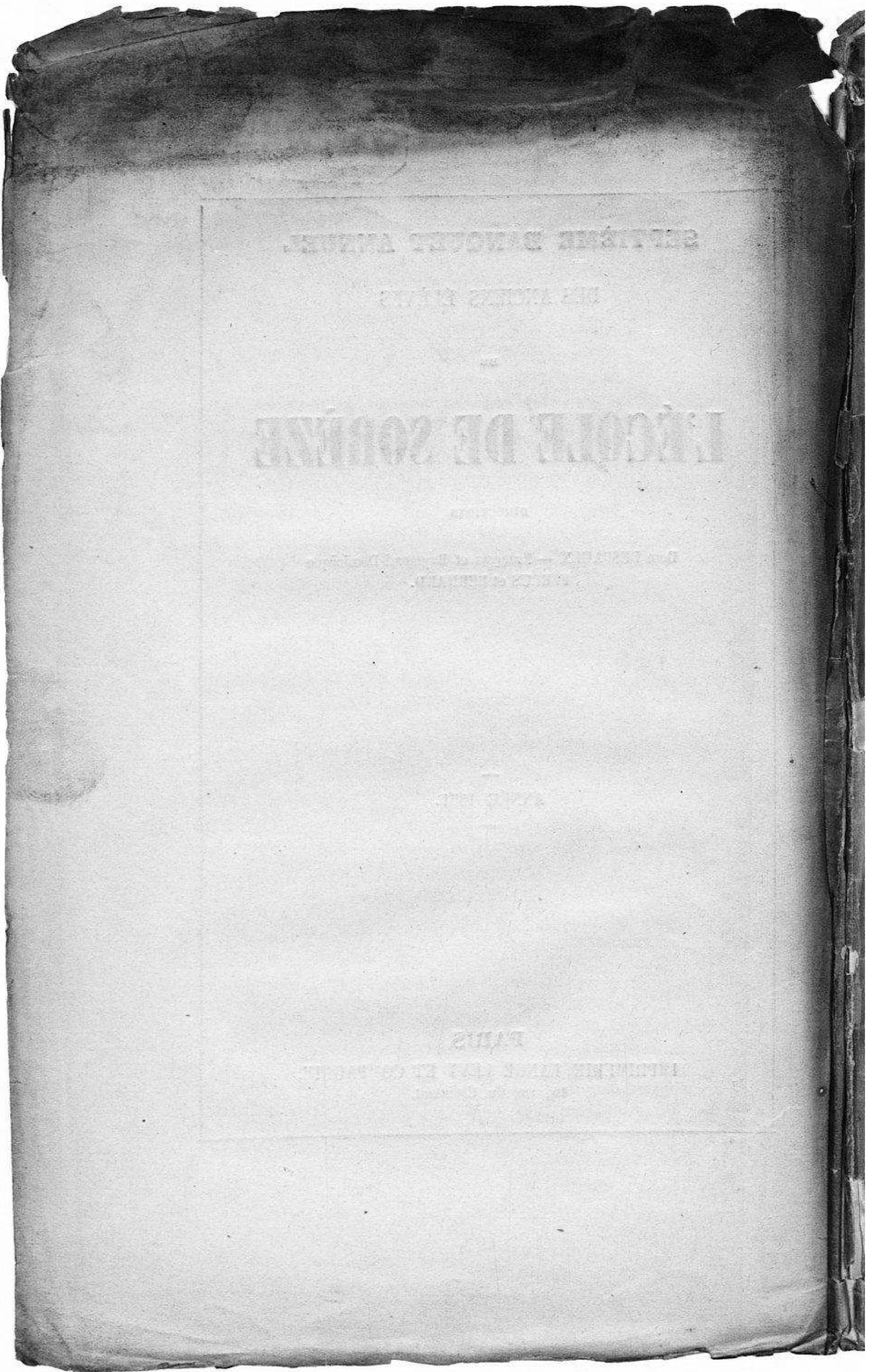
L'ÉCOLE DE SORÈZE

DIRECTIONS

Dom DESPAULX.— François et Raymond-Dominique
FERLUS et BERNARD.

—
ANNÉE 1851.
—

PARIS
IMPRIMERIE LANGE LÉVY ET COMPAGNIE,
16, rue du Croissant.



SEPTIÈME BANQUET ANNUEL

DES ANCIENS ÉLÈVES

DE

L'ÉCOLE DE SOREZE

DIRECTIONS

**Dom DESPAULX. — François et Raymond-Dominique
FERLUS et BERNARD.**



—
ANNÉE 1851.
—

PARIS

**IMPRIMERIE LANGE LÉVY ET COMPAGNIE,
16, rue du Croissant.**

1851

Rec
8° R
Sc 1780

RECORDED
MAY 1962

RECORDED
MAY 1962

SEPTIÈME BANQUET SORÉZIEN.

8 MAI 1851.

PRÉSIDENCE DE THÉODORE DUCOS.

Nos camarades nous permettront cette fois, et dorénavant, de renoncer à la prose descriptive, et de restreindre singulièrement notre brochure.

Que pourrions-nous dire qui n'ait pas été déjà dit dans les comptes-rendus précédents ! Il y a, dans tous les banquets Soréziens annuels, un fonds immuable de bonne amitié, de gaîté, de joyeux souvenirs ; il y a dans l'Association Sorézienne, dans son organisation, dans son administration (si ce grand mot d'administration convient à sa simplicité), quelque chose d'immuable aussi, et il suffit de se reporter aux imprimés antérieurs.

Nous n'avons donc qu'à indiquer les incidents qui ont appartenu en propre au banquet actuel.

Il a eu lieu le 8 mai, second jeudi de mai, anniversaire immuable, avec son président heureusement immuable aussi, THÉODORE DUCOS.

Cinquante-trois convives ont pris place dans le grand réfectoire de Vefour-Hamel :

ALBY (ERNEST), BARBE (AUGUSTE), SAINT-CYR DE
BARRAU, BAUDE, BENTZMAN, BERNADAC, BERTIN,
BRUYAS, CANET, CARBONNEAU, CASSANAC 2 (EUGÈNE),
CASSEYROL, CASSICOURT, CAZAUBON, CHANET, DARNIS,
DELBALAT, DERAMOND 2, DOMENGET, Th. DUCOS, DUPRAT,
FABRÉ 2, FABRÈGE 1, FERLUS, GRASSI 1, GUIBERT 1, DE

GUIZARD, JAURÈS-GOT, JAUZION 1, LÉO DE LABORDE,
LACROIX 1 (FRÉDÉRIC), LAURENS RABIER, LAVERGNE,
LEYGUE, LIEUSSOUS, MACKINTOSCH, MORIN, NAYRAL 2,
NOUGUIER père, NOUGUIER 1 (HENRI), NOUGUIER 2 (CHAR-
LES), NOUGUIER 3 (LOUIS), PAGÈS 1, PASTURIN 1 (ÉLIE),
PAULINIER 3, PELLIER, REIG 2, SACALEY, SEMEZIES,
SIEURAC (HENRI), TISSIÉ, DE VIALAR, VIGNAL.

Sur ces cinquante-trois convives, sept n'avaient pas encore assisté à nos banquets annuels : Bertin, Bruyas, Delbalat, Mackintosh, Morin, Tissié et de Vialar.

Nous avons reçu l'expression des regrets de plusieurs de nos camarades, que des raisons diverses et impérieuses ont empêchés de venir prendre part au banquet.

Suivant le règlement, entre le premier et le second service, le président Th. Ducos a donné la parole à ÉLIE PASTURIN, l'un des secrétaires, pour la lecture du compte-rendu annuel. Nous le reproduisons ci-après.

Au champagne, Ducos a porté son toast à l'Association et à la fraternité Soréziennes dans les termes suivants :

Mes chers Camarades,

Salut, trois fois salut au septième anniversaire de notre banquet Sorézien !...

Le temps fuit... les années s'envolent !... On vous le disait tout à l'heure, l'arbre généalogique de notre chère école perd chaque jour un de ses fruits ou une de ses fleurs.

Bastiat n'est plus !... Serrons nos rangs, aimons-nous bien !

D'autres voix vous ont dit tous les titres qu'a laissés notre ami à l'estime et à la reconnaissance publique.

La mienne, encore émue de récentes douleurs, vous convie à chérir sa mémoire pour l'honneur de notre association et pour la gloire de Sorèze !...

Sorèze !... Voyez combien ce nom émeut vos âmes et soulève en vous de généreuses inspirations !...

Nom attractif !... mot magnétique qui fait de nous des camarades et des frères, nous te proclamons avec reconnaissance, avec amour, avec respect le symbole et l'inspirateur des doux épanouissements de l'esprit, des rapprochements intimes du cœur, des amitiés inviolables, des affections vives et fortes qui résistent au temps et qui bravent les tempêtes révolutionnaires.

Assis au banquet Sorézien, nul de nous n'est de la *plaine* ou de la *montagne* !... Il est de Sorèze !... Nul ne vient de Wiesbaden ou de Claremont... Il vient de Sorèze !...

Riche ou pauvre, grand ou petit, fort ou faible, il nous tend la main à tous, comme je vous la présente moi-même en son nom, parce qu'il veut boire avec nous et comme nous :

A l'association et à la fraternité des anciens élèves de Sorèze !

Nous n'avons pas besoin de dire de quelles émotions et de quels sentiments d'affection réciproque nous ont pénétrés plus que jamais ces paroles si touchantes, si élevées, si Soréziennes.

NOUGUIER 2 (Charles) a porté ensuite le toast, de fondation aussi :

« A la mémoire des fondateurs et directeurs, et aux anciens professeurs de l'école de Sorèze ! »

DOMENGET lui a fait succéder le toast, de fondation encore :

« A tous nos camarades, absents ou présents, riches ou pauvres, heureux ou malheureux ! »

Ces toasts paraissent toujours nouveaux, à voir les ardentes sympathies qui les accueillent.

FERLUS neveu a lu une poétique épître adressée par lui à son oncle, notre vénéré R. D. Ferlus, le jour de sa fête, en 1838. Elle a été vivement applaudie.

Notre camarade ÉTIENNE ARAGO nous avait adressé de Bruxelles une feuille d'un poème sur Spa, feuille où

l'on trouve de beaux vers à l'adresse de notre cher So-
rèze.

Le règlement ne permettant de reproduire que les œuvres spécialement faites pour le banquet, nous avons dû renoncer, avec bien du regret, au plaisir de donner place à ces œuvres intéressantes.

Les chansons ont eu leur tour : la chanson *Collet rouge*, NOUGUIER père ; la chanson *Collet bleu*, PASTURIN 1 (ÉLIE) ; la chanson *Collet jaune*, HENRI NOUGUIER 1.

Elles n'ont pas eu moins de succès, de bravos que ce qui avait précédé.

Le banquet s'est terminé, comme toujours, par les causeries joyeuses, les cotisations de bienfaisance, et le rendez-vous général à l'an prochain, au *second jeudi de mai*, sans préjudice des petits dîners mensuels, fixés au *troisième mercredi* de chaque mois.

VIVE SORÈZE!

Compte rendu du Comité central Sorézien POUR L'ANNÉE 1850-1851.

Chers Camarades,

**Nous vous présentons le compte rendu le plus court possible...
cela vous fera plaisir.**

Notre budget de 1850-1851, vérifié par une commission spéciale, composée de **FABRÈGE** 1, **NAYRAL** 2 et **SEMEZIES**, a été normal cette année: il a équilibré... ses dépenses et ses recettes.

Nous avons reçu.	1,339	45
Nous avons payé.	1,253	10
Il reste en caisse.	86	35

Paris est toujours entré pour la plus forte part dans les recettes.

Nos dépenses se sont divisées ainsi :

Allocations à d'anciens élèves et d'anciens professeurs	760	"
Paiement à notre imprimeur	400	"
Ports de lettres , affranchissement de comptes rendus et autres dépenses diverses	93	10

Nous vous proposons de réduire de beaucoup nos frais d'impression , en ne publiant pas de relation du banquet , ni épîtres , ni chansons , ni liste des convives. Nous garderons tout cela en archives , et si nous sommes riches jamais , nous pourrons métamorphoser ces archives en un volume. Jusque-là , nous pensons qu'il convient de ne faire imprimer et distribuer que le compte rendu financier , lequel est un devoir , ainsi que la liste des souscripteurs et des souscriptions.

Par ce moyen , nous achèverons de nous libérer envers notre imprimeur , et nous augmenterons nos secours. — Double avantage (1).

Le tableau des cotisations indiquera quels sont ceux de nos anciens condisciples soit de Paris , soit de province , qui ont répondu à notre appel ; inutile dès-lors de reproduire ici leurs noms. Disons seulement que M. FORGUES , le doyen de nos collets-rouges , est toujours le premier à envoyer sa cotisation du chiffre de 20 fr.

Nous prions chacun de vous de seconder les secrétaires dans le recouvrement de nos contributions... est-ce directes ou indirectes qu'il faut les appeler?... peu importe.

Nous avons donné nos soins à l'organisation du banquet où nous voici rassemblés. Diverses causes involontaires nous privent d'un certain nombre de fidèles.

L'an dernier nous avions le bonheur de n'assombrir notre compte rendu par aucun article nécrologique ; il n'en est pas de même cette année : vous avez tous partagé les regrets que nous a inspirés la perte prématurée d'un excellent citoyen et d'un éco-

(1) Cette proposition n'a pas été adoptée entièrement par les convives , qui ont demandé un terme moyen entre la trop grande étendue donnée aux comptes-rendus précédents , et la trop grande parcimonie proposée.

nomiste distingué, mais qui, pour nous, fut mieux que cela, un ami, — de FRÉDÉRIC BASTIAT. CALMÈTES (l'amitié de CALMÈTES et de BASTIAT est dans le souvenir de tous leurs contemporains), CALMÈTES, président à la Cour de Montpellier, nous a adressé sur Bastiat une lettre touchante dont nous vous donaons un extrait :

« En 1818, écrit-il, l'Athénée proposa, pour sujet du prix de poésie, une épître à M. BERNARD, qui venait s'associer à M. FEBLUS dans la direction de l'école. Nous eûmes la pensée de concourir ensemble. Nous composâmes une épître en commun, comme toujours, avec cette épigraphe : *Quos conjunxit amor, gloriat non separat.* Nous obtîmes le prix et nous fûmes couronnés l'un et l'autre publiquement. Mais à qui devait rester la médaille d'or? Cette question fut résolue par BASTIAT avec cette délicatesse de sentiments qu'il apportait en toutes choses. BASTIAT était orphelin. — « Plus heureux que moi, me dit-il, tu as ton père et ta mère; la médaille d'or leur appartient : je ne veux pas les priver d'un tel bonheur. »

Pour terminer notre compte rendu, mention honorable à GUIZARD, directeur-général des Beaux-Arts, qui, depuis l'origine de ses fonctions, n'a cessé de donner à ses camarades des preuves de bon souvenir. — A l'Assemblée Législative, tous les Soréziens, même ceux qui pouvaient ne pas être avec lui en conformité d'opinion politique, lui ont prouvé, à leur tour, que les enfants de Sorèze n'ont aucune couleur quand il s'agit de l'un d'eux.

CHANSON

Par Nougrier père.

AIR : Contentons-nous d'une simple bouteille.

A nos banquets, mes très chers camarades,
Du vieux Parnasse escaladant le mont,
Ma muse grave, à travers nos rasades,
Trop longuement vous prêchait un sermon ;
Mais des couplets sont plus gais qu'une thèse :
Je veux chanter, cette fois, avec vous :
Pour mon refrain je dis : *Vive Sorèze !* *Bis.*
Son feu sacré se perpétue en nous.

Au premier temps de l'œuvre fraternelle,
Quand, de *Ferlus*, nous invoquions le nom,
Ce nom si cher excitait un beau zèle ;
Peu de ses fils osaient répondre : *Non !...*
Pourquoi faut-il que cette ardeur s'apaise ?
Faire du bien, cependant, est si doux !...
Ah ! pour refrain, disons : *Vive Sorèze !* — *Bis.*
Son feu sacré se perpétue en nous.

Quoi ! dans nos rangs, l'ardente politique
A pu jeter ses irritants brandons !
D'autres, nourris dans l'esprit de boutique,
Se refusaient aux charitables dons.
Hélas ! on sait que l'époque est mauvaise ;
Raison de plus pour nous entr'aider tous :
Plus que jamais chantons : *Vive Sorèze !* — *Bis.*
Son feu sacré se perpétue en nous.

Nous reverrons, oui, j'en ai l'espérance,
Les jours heureux de la fraternité.
En attendant, ce beau pays de France
N'est pas perdu pour la bonne gaité.
Dans tous les temps cette gaieté française
Sut résister aux plus terribles coups :
Buvons par elle, et Buvons à Sorèze ! — *Bis.*
Son feu sacré se perpétue en nous.

CHANSON

Par **Elie Pasturin.**

AIR : *J'ai du goût pour la République.*

Banquet d'amis, joyeux morceau d'ensemble,
Le mois de mai te fait donc revenir ;
Après un an, quand ce jour nous rassemble,
Dans le passé cherchons à rajeunir.

Puisque le temps traîne, hélas ! pour cortège
Soucis, chagrins, rides et cheveux blancs,
Oublions tout, excepté le collège
Où nous jetions les fleurs de nos quinze ans.

Aux jeux badins d'Ovide et de Catulle,
Hardis lutteurs, nous avons passé tous,
En déchirant et la soie et le tulle,
Remparts légers qui tombaient devant nous.
De la jeunesse adieu ce privilége,
Pour déchirer il faut de bonnes dents :
Oublions tout, excepté le collège
Où nous jetions les fleurs de nos quinze ans.

L'ancien Sorèze à sa voix nous rallie ,
Que la concorde inspire nos chansons ;
Nous avons tous l'amour de la patrie ,
Il adoucit l'exil et les prisons ;
Mais jusqu'au jour où , sans état de siège ,
Nous brûlerons pour lui le même encens :
Oublions tout , excepté le collège
Où nous jetions les fleurs dc nos quinze ans.

Vins généreux , dont la chaleur nous gagne ,
Trésor du sol , charme de nos banquets ,
Vrai Chambertin , pur Bordeaux , gai Champagne ,
Couronnez-nous des fleurs de vos bouquets !
Circulez tous en incessant manège ,
Car j'aime ici les rouges et les blancs ;
Oublions tout , excepté le collége
Où nous jetions les fleurs de nos quinze ans.

CHANSON

Par Henri Nouguier.

AIR : Tout passe, tout passe.

Sorèze, Sorèze,
A toi, notre riant berceau,
Sorèze, Sorèze,
Buvons... sans eau.
Là notre union s'est formée ;
Pour tant cette patrie aimée
Eut sa plaine, où du Sor court l'eau,
Et sa montagne, au grave écho,
Pont-Crouzet, Berniquau.
Sorèze...

Si la rouge, au parti de l'ordre (1)
Donne un peu de fil à retordre.
Bah ! que l'ordre ici soit enfreint,
Que notre gaité soit sans frein,
Et hurlons ce refrain :
Sorèze...

Qu'importe ici la République,
Ou le régime Monarchique ;
Qu'importe que chaque flacon
Que nous vidions, altère ou non
La constitution :
Sorèze...

Et, grâce à l'ancien réfectoire,
Oeufs pourris et carnasse noire,
Tels de nous, faiseurs de discours,
Mangent, sans craindre d'être courts,
Vingt-cinq francs tous les jours.
Sorèze...

On sait que le nom de Sorèze
Met ses enfants partout à l'aise,
Partout chacun trouvant un port,

A son ruisseau pensant d'abord,
Dit : C'est un coup du Sor.
Sorèze...

Honneur à Lairle, à Cavaille
Si nous n'écrivons rien qui vaille,
Si, chargés de notre destin,
Nos Solons, du soir au matin,
Y perdent leur latin.
Sorèze...

A Camoth buvons à la ronde,
Et gloire à lui si, dans ce monde
Où l'on se heurte sans pitié,
Nous sommes sur un bon pié
Qu'il n'a pas estropié.
Sorèze...

Gloire à Serres si nos finances
N'ont jamais de justes balances ;
La guerre est dit-on partout... mais
Gloire à Dardaud, gloire à jamais
Si nous vivons en paix !
Sorèze...

Après ma chanson d'onze strophes,
Sa sœur cadette (ô catastrophes !)
Eut un couplet mort dans son œuf,
Et d'un second, moi, resté veuf,
Je me suis mis à neuf.
Sorèze, Sorèze,

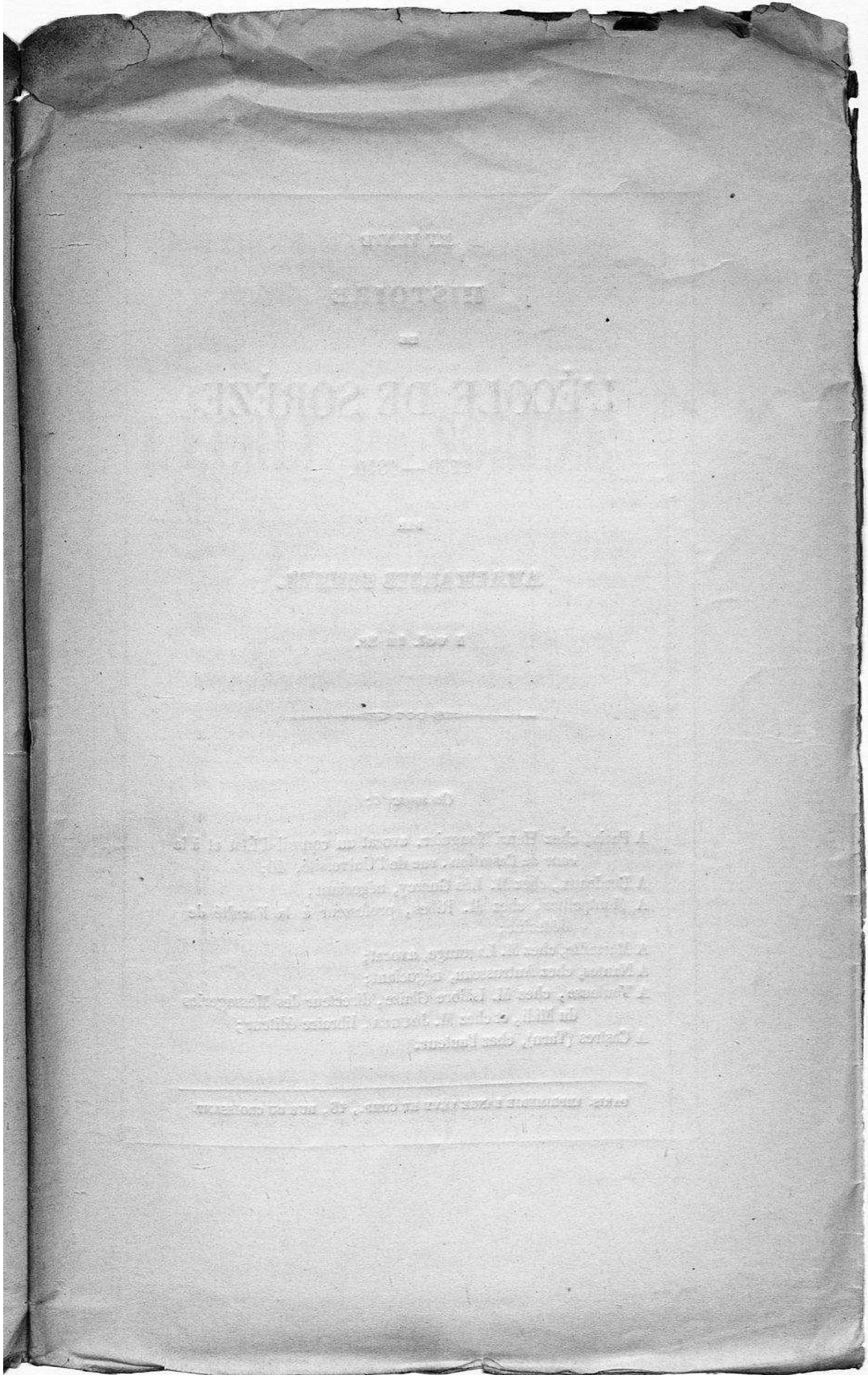
A toi, notre riant berceau,
Sorèze, Sorèze,
Buvons... sans eau.

(1) Fidèle au règlement de l'Association sorézienne, qui interdit entre nous, dans nos banquets, toute politique, l'auteur de cette chanson a fait de la politique sans politique ; il a voulu faire une chanson *sans opinion* ; ses amis connaissent assez bien la sienne pour ne pas s'y méprendre ; pas plus que lorsqu'il chansonne Sorèze, et, entre autres professeurs, les plus renommés, en ne méconnaîtra pas ses sentiments de bon Sorézien.

LISTE
DES SOUSCRIPTEURS ET DES SOUSCRIPTIONS
EN 1850 ET 1851.

PARIS 1851.							
		Barbe (Auguste).....	10	Benziman.....	10		
		De Barrau	10	Bernadac 2.....	10		
Alby (Ernest).....	5	Barrault (Emile).....	10	De Besplas.....	10		
Arietta.....	10	Baude	10	Canet.....	10		

Carbonneau.....	20	ARDÈCHE.	Lataulade.....	40
Cassanac 2.....	10	Tournon.	Magner.....	5
Casseyrol.....	10	Auriol (Alexis), 1850-51	PYRÉNÉES ORIENTALES.	
Cassicourt.....	10	Les Vans.	Amélie-les-Bains.	
Caussade.....	10	Colomb (Alphonse),	Hermabessière, 1850 et	
Chanet.....	10	1850, 1851.....	1851.....	40
Coq.....	10	AUDE.	Collioure.	
Daguilhon.....	10	Narbonne.	Cristine (Joseph) 1850,	5
Delbalat.....	10	Seguy.....	Cosprons.	
Deramond 2.....	10	BOUCHES-DU-RHÔNE.	Pi, 1851.....	15
Domenget.....	10	G. Cristine, 1850, 1851.	RHÔNE.	
Ducos (Th.).....	10	Renouard, 1850.....	Dobler frères, 1850 et	
Ducos de la Hitte.....	10	Arles.	1851.....	61
Duprat.....	10	Martin, 1850.....	TARN.	
Fabré 2.....	10	FINISTÈRE.	Sorèze.	
Fabrèges 4 (Louis)....	10	Quimper.	Gallais, 1851.....	40
Grassi 4.....	10	Leguay 4, 1851.....	Rivals père	5
Guibert 4.....	10	GARD.	Castres.	
De Guizard.....	10	Anduze.	Batut 4, 1850.....	40
Jaurès-Got.....	10	Soulier, 1851.....	Laval 4.....	40
Jauzion 4.....	10	Beaucaire.	Laval 3.....	40
Jouy.....	10	Boissière, 1850-51....	Milhau 4.....	40
Jullien.....	10	Saint-Ambroix.	Ducros.....	40
Léo de Laborde.....	20	Guisquet, 1850 et 1851.	Saint-Paul-Daminthe.	
Lacroix (Fr.).....	10	GERS.	Jauzion 2, 1850.....	5
Larreguy.....	10	Mielan.	VAR.	
Laurens-Rabier.....	10	Forgues, 1851.....	Les Ares.	
Lavergne.....	10	GIRODDE.	Truc, 1850 et 1851....	40
Leygue.....	10	Bordeaux.	Grasse.	
Licussous.....	10	Darnis.....	Amic 2, 1850 et 1851..	20
Mackintosh.....	10	HÉRAULT.	Isnard.....	20
Marbot (général)....	10	Montpellier.	Cannes.	
Mas.....	10	Aragon, 1851.....	Daver 2, 1850 et 1851..	20
Morin.....	10	Bruyas.....	Vence.	
Mousnier.....	10	Calmètes.....	Daver 1, 1849, 1850 et	
Nayral, 2.....	10	Fabrèges, 2 (Fr.)....	1851.....	15
Nouguier père.....	10	Giaize (Ferd.)....	VAUCLUSE.	
Nouguier 4 (Henri)...	10	Grawitz 4	Avignon.	
Nouguier 2 (Charles)....	10	Tissié	De Speyr, 1850.....	5
Nouguier 3 (Louis)....	10	Cette.	Fabre (Gast.), 1850-51.	20
Pages 4.....	10	Cazalis (W.), 1851....	Orange.	
Pasturin 4.....	10	Courtois.....	Monier 1, 1851.....	40
Paulinier 3.....	10	Vivarez (Salomon)...	Monier 2, 1850 et 1851.	20
Pellier.....	10	Cournonterral.	—	
Piffard.....	10	Valesque.....	ALGÉRIE.	
Reig 2.....	10	LOT-ET-GARONNE.	Alger.	
Sacaley.....	10	Agen.	Bertin, 1850 et 1851...	20
De Saint-Léger.....	10	Bonhomme (J.), 1850..	De Vialar.....	20
Saint-Martin.....	10	Nérac.	Cabanelas, 1850.....	10
Saint-Raymond.....	10	Cazaubon, 1851....	Choppin.....	10
Semezies.....	10	Héral 2.....	Genella 1.....	10
Sieurac (Hy.).....	5	BOZÈRE.	Genella 2.....	10
Vignal	10	Barre.	Lamotte.....	10
		Sanguinède, 1850....	Vidalene	10
		PAS-DE-CALAIS.	Héral 1, 1850 et 1851..	40
		Montreuil.	BELLE-ISLE.	
ET ÉTRANGER.		Devaux, 1850 et 1851..	Barbès (Armand), 1851	10
CORNEILLE-EN PARISIS.		Hesdin.	BRUXELLES.	
Cazalis 3 (Adolphe)...	10	Nouguier (Jul.), 1851..	Arago (Etienne), 1851.	10
(ALPES BASSES-)		PUY-DE-DOME.	BUÉNOS-AYRES.	
Castellanc.		Clermont-Ferrand.	Nouguier (Paul), 1851.	10
Chauvin, 1850, 1851...	20	Armengaud, 1851...		



EN VENTE

HISTOIRE

DE

L'ÉCOLE DE SORÈZE

1750 — 1840.

PAR

ANACHARSIS COMBES.

I vol. in-8°.

On souscrit :

A Paris , chez Henri Nouguier, avocat au conseil d'État et à la cour de Cassation , rue de l'Université, 40;

A Bordeaux , chez M. Léo Guercy, négociant;

A Montpellier , chez M. Ribes, professeur à la Faculté de Médecine;

A Marseille, chez M. Lagrange, avocat;

A Nantes, chez Autrusseau, négociant;

A Toulouse , chez M. Isidore Glaize , directeur des Messageries du Midi , et chez M. JOUGLA , libraire-éditeur ;

A Castres (Tarn), chez l'auteur.

PARIS. IMPRIMERIE LANGE LÉVY ET COMP., 46, RUE DU CROISSANT.